

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
DALHEIM



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande de **modification de l'autorisation EAU/AUT/13/0253 de la part de Bureau 1G Consult sàrl concernant le fossé du projet d'aménagement particulier rue « Kiischtestrooss » à Dalheim se trouvant sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Dalheim, section B de Dalheim, sous le numéro 2223/4763.**

**La commune de Dalheim a été informée par courrier en date du 25 juillet 2023.**

Fait à Dalheim, le 27 juillet 2023.

Le secrétaire communal  
Joëlle NICLOU



Le bourgmestre  
Romain KILL